

Le réseau de chaleur de la commune de MAURIAC

L'émergence du projet

En 2010, la commune de MAURIAC a décidé de lancer un projet de réhabilitation de 6 six logements communaux dans le bâtiment abritant également la mairie. Ces logements à vocation sociale doivent répondre à deux objectifs : compléter l'offre locative publique avec des logements adaptés à la demande, mettre en place des logements économes en énergie.

Le SIPHEM, qui menait une étude pour la communauté des communes du Sauveterrois sur les solutions de chauffage pour le foyer rural et le centre de loisirs se trouvant à proximité, a proposé à la commune de Mauriac d'étudier les possibilités d'implantation d'un réseau de chaleur au bois pour l'ensemble de ces bâtiments.

Le Service énergie a donc réalisé l'étude énergétique des bâtiments (foyer, centre de loisirs, mairie et logements) en préconisant les travaux d'amélioration thermique à réaliser. Un étude de faisabilité technico-économique à ensuite été menée afin d'étudier l'opportunité d'implanter un réseau de chaleur au bois.

Les logements devant être livrés en octobre 2012, la réalisation du projet va commencer en octobre 2011. Un appel d'offre a donc été lancé en juin 2011 afin de choisir le maître d'œuvre du projet.

Les demandes de financement ont été transmises en juin 2011 auprès du Conseil Général de la Gironde, de l'ADEME et du Conseil Régional d'Aquitaine.

Un projet de taille plus modeste mais structurant pour l'économie locale

Ce type de projet devrait permettre aux entreprises locales de profiter de ses besoins en terme de travaux de construction, de conduite d'installation et de fourniture en combustible biomasse (un fournisseur se trouvant à moins de 10km).

La réalisation de ce projet doit également permettre d'élargir la gamme d'installations sur le territoire et donc d'inciter d'avantage les communes du Syndicat à étudier leur mise en place.



Bâtiment abritant la mairie et les 6 futurs logements



Chaudière bois de 55 kW - Réseau de chaleur de 80 mètres - 9 sous stations

